

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00382 Numéro SIREN : 488 818 519 Nom ou dénomination : HRDL
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/013309

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 485 812		2 485 812	2 665 799	179 988	6.75
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 493 247	7 435	2 485 812	2 665 939	180 128	6.76
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	30 000		30 000	40 000	10 000	25.00
	Autres créances	1 856 450		1 856 450	1 120 456	735 994	65.69
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	778 998		778 998	546 810	232 188	42.46
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 665 448		2 665 448	1 707 266	958 182	56.12
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 158 695	7 435	5 151 260	4 373 205	778 055	17.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2021	12	Exercice N-1 31/03/2020	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000		5 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	500		500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	4 194 097		3 559 238		634 859	17.84
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	892 541		684 859		207 682	30.32
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	5 092 138		4 249 597		842 541	19.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			55 949		55 949	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	38 366		26 140		12 226	46.77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 926		1 973		47	2.37
	Dettes fiscales et sociales	18 080		38 796		20 716	53.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750		750			
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	59 122		123 608		64 486	52.17
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 151 260		4 373 205		778 055	17.79

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

59 122 123 608

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	100 000		100 000	200 000		100 000	50.00
Chiffre d'affaires NET	100 000		100 000	200 000		100 000	50.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			2	2		0	15.46
Total des Produits d'exploitation (I)			100 002	200 002		100 000	50.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			29 192	36 364		7 172	19.72
Impôts, taxes et versements assimilés			10 023	9 709		314	3.23
Salaires et traitements			81 261	81 261			
Charges sociales			38 505	38 415		90	0.23
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			140	259		119	45.89
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			16	16		0	1.04
Total des Charges d'exploitation (II)			159 137	166 025		6 888	4.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			59 135	33 977		93 112	274.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2021	31/03/2020	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	830 574	689 550	141 024	20.45
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	319	343	24	7.01
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 289	1 289	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	830 893	691 182	139 711	20.21
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	140	4 725	4 584	97.03
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	140	4 725	4 584	97.03
2. Résultat financier (V-VI)	830 753	686 458	144 295	21.02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	771 618	720 435	51 183	7.10
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 002	114	888	777.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital	300 000		300 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	301 002	114	300 888	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		19 938	19 938	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	179 988		179 988	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	179 988	19 938	160 050	802.74
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	121 015	19 824	140 839	710.45
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	92	15 752	15 660	99.42
Total des produits (I+III+V+VII)	1 231 898	891 298	340 599	38.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	339 357	206 439	132 918	64.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	892 541	684 859	207 682	30.32

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

828 036 686 156

CONSEIL AD OC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 151 259.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 99 999.96 Euros et dégageant un bénéfice de 892 540.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cession de titres de la SAS Landragin au profit des sociétés LFMH et NNCB pour un total de 10% de sa participation.

Sa participation au 31 mars 2021 est de 75%.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 435		
TOTAL	7 435		
Autres participations	2 665 799		
TOTAL	2 665 799		
TOTAL GENERAL	2 673 234		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 435	7 435
TOTAL			7 435	7 435
Autres participations		179 988	2 485 812	2 485 812
TOTAL		179 988	2 485 812	2 485 812
TOTAL GENERAL		179 988	2 493 247	2 493 247

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 295	140		7 435
TOTAL	7 295	140		7 435
TOTAL GENERAL	7 295	140		7 435

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	140				
TOTAL	140				
TOTAL GENERAL	140				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	30 000	30 000	
Impôts sur les bénéfices	15 528	15 528	
Taxe sur la valeur ajoutée	669	669	
Groupe et associés	1 520 315	1 520 315	
Débiteurs divers	319 938	319 938	
TOTAL	1 886 450	1 886 450	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 926	1 926		
Personnel et comptes rattachés	4 155	4 155		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 065	8 065		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 000	5 000		
Autres impôts taxes et assimilés	859	859		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	750		
Groupe et associés	38 366	38 366		
TOTAL	59 122	59 122		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 949			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	50.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	140	830 893
Dont entreprises liées		830 574

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

HRDL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : ZI de Grézan
97, rue Charles Tellier
30000 NIMES
488 818 519 RCS NIMES

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 24/09/2021

APPEL A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2021

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

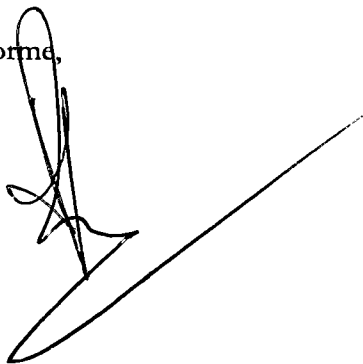
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **892 541** euros de la manière suivante :

- **Au poste « Autre réserves », soit892 541 euros**

L'associé unique déclare avoir été informé des distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, savoir :

- La somme de 50 000 euros a été distribuée en date du 25.09.2020
- La somme de 72 000 euros a été distribuée en date du 29.11.2019
- La somme de 42 900 euros a été distribuée en date du 02.01.2018

Certifié conforme,
Le Président



PHILIPPE BERTRAND EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Parc Kennedy Bât A1 – 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes
Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 06 09 23 33 44
Email : bertrand.expert@sfr.fr

SAS HRDL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2021

Sas HRDL

97, rue Charles Tellier – 30 000 Nîmes

Ce rapport contient 16 pages

Référence PB 09-45

Expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre de Montpellier. Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Nîmes.

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale et acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.

Siret : 450 269 428 00048

APE : 6920Z

TVA Intracom : FR70450269428

SAS HRDL

Siège social : 97, rue Charles Tellier – 30 000 Nîmes

Capital social : 5 000 €

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2021

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HRDL relatifs à l'exercice clos le 31/03/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des Informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les Informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée des associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est

d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que

les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le 10 septembre 2021,

CABINET PHILIPPE BERTRAND

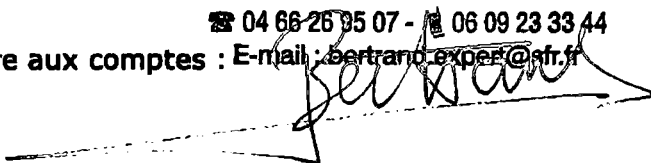
Expert Comptable - Commissaire aux comptes

Parc Kennedy - Bât. A1

285 Av. Roberval 30900 NIMES

☎ 04 66 26 95 07 - 📠 06 09 23 33 44

Philippe Bertrand, commissaire aux comptes : E-mail : bertrand.expert@nfr.fr



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	7 435	7 435		140	140	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 485 812		2 485 812	2 665 799	179 988	6.75
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 493 247	7 435	2 485 812	2 665 939	180 128	6.76
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	30 000		30 000	40 000	10 000	25.00
	Autres créances	1 856 450		1 856 450	1 120 456	735 994	65.69
Comptes de régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	778 998		778 998	546 810	232 188	42.46
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 665 448		2 665 448	1 707 266	958 182	56.12
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 158 695	7 435	5 151 260	4 373 205	778 055	17.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2021	Exercice N-1 31/03/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 194 097	3 559 238	634 859	17.84
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	892 541	684 859	207 682	30.32
Autres Fonds Propres	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 092 138	4 249 597	842 541	19.83
Autres Fonds Propres	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
Provisions	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Dettes (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		55 949	55 949	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	38 366	26 140	12 226	46.77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 926	1 973	47	2.37
	Dettes fiscales et sociales	18 080	38 796	20 716	53.40
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	750		
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	59 122	123 608	64 486	52.17
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 151 260	4 373 205	778 055	17.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

59 122 123 608



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	100 000		100 000	200 000		100 000	50.00
Chiffre d'affaires NET	100 000		100 000	200 000		100 000	50.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			2	2		0	15.46
Total des Produits d'exploitation (I)			100 002	200 002		100 000	50.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			29 192	36 364		7 172	19.72
Impôts, taxes et versements assimilés			10 023	9 709		314	3.23
Salaires et traitements			81 261	81 261			
Charges sociales			38 505	38 415		90	0.23
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			140	259		119	45.89
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			16	16		0	1.04
Total des Charges d'exploitation (II)			159 137	166 025		6 888	4.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			59 135	33 977		93 112	274.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2021	12	31/03/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	830 574		689 550		141 024	20.45
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	319		343		24	7.01
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 289		1 289	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	830 893		691 182		139 711	20.21
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	140		4 725		4 584	97.03
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	140		4 725		4 584	97.03
2. Résultat financier (V-VI)	830 753		686 458		144 295	21.02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	771 618		720 435		51 183	7.10
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 002		114		888	777.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital	300 000				300 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	301 002		114		300 888	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			19 938		19 938	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	179 988				179 988	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	179 988		19 938		160 050	802.74
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	121 015		19 824		140 839	710.45
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	92		15 752		15 660	99.42
Total des produits (I+III+V+VII)	1 231 898		891 298		340 599	38.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	339 357		206 439		132 918	64.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	892 541		684 859		207 682	30.32

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

828 036

686 156

CONSEIL AD OC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 151 259.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 99 999.96 Euros et dégageant un bénéfice de 892 540.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cession de titres de la SAS Landragin au profit des sociétés LFMH et NNCB pour un total de 10% de sa participation.

Sa participation au 31 mars 2021 est de 75%.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 435		
TOTAL	7 435		
Autres participations	2 665 799		
TOTAL	2 665 799		
TOTAL GENERAL	2 673 234		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 435	7 435
TOTAL			7 435	7 435
Autres participations		179 988	2 485 812	2 485 812
TOTAL		179 988	2 485 812	2 485 812
TOTAL GENERAL		179 988	2 493 247	2 493 247

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 295	140		7 435
TOTAL	7 295	140		7 435
TOTAL GENERAL	7 295	140		7 435

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	140				
TOTAL	140				
TOTAL GENERAL	140				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	30 000	30 000	
Impôts sur les bénéfices	15 528	15 528	
Taxe sur la valeur ajoutée	669	669	
Groupe et associés	1 520 315	1 520 315	
Débiteurs divers	319 938	319 938	
TOTAL	1 886 450	1 886 450	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 926	1 926		
Personnel et comptes rattachés	4 155	4 155		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 065	8 065		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 000	5 000		
Autres impôts taxes et assimilés	859	859		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	750		
Groupe et associés	38 366	38 366		
TOTAL	59 122	59 122		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 949			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	50.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	140	830 893
Dont entreprises liées		830 574

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

